

# M2 | Parcours Santé (ouvert aux cadres de santé)

Master Management et administration des entreprises

- > Composante : Service commun d'alternance et de formation professionnelle, IAE Angers
- > Durée : 1 an
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation professionnelle
- > Lieu d'enseignement : Angers

## Présentation

L'IAE Angers, en partenariat avec l'IFCS-CHU d'Angers, répond aux préoccupations actuelles du cadre de santé performant qui maîtrise les outils pour optimiser son management.

La double compétence de ce parcours vous permettra de concevoir, de participer et d'accompagner les changements conduits dans les secteurs hospitalier et médico-social.

Cette formation est uniquement ouverte aux professionnels de santé préparant le Diplôme de Cadres de Santé de l'IFCS délivré par le CHU d'Angers.

## Objectifs

L'IAE Angers, l'IFCS ainsi que le Centre de Simulation en Santé innovent en vous permettant :

- De mettre à contribution votre année de formation à l'IFCS pour acquérir un Master 2 MAE parcours santé ainsi que l'attestation universitaire de formation à la simulation en santé
- D'optimiser votre année pour valider 2 diplômes et 1 attestation reconnus et valorisables en tant que futur cadre de santé

## Admission

### Conditions d'admission

Les 4 conditions ci-dessous sont obligatoires :

- Avoir au minimum quatre années d'exercice professionnel à temps plein dans le domaine de la santé (au 31 janvier de l'année de sélection).

- Avoir une expérience significative dans les fonctions suivantes dans le domaine de la santé : encadrement, gestion d'équipe, organisation d'actions de formation.
- Avoir satisfait aux épreuves du concours de sélection du diplôme de cadre de santé de l'IFCS d'Angers en 2020.
- Posséder un diplôme M1 ou M2 (ingénieur, sciences, lettres, économie, droit, santé, sport, langues...). Les candidats n'ayant pas ce niveau de diplôme doivent valider leurs acquis via VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) à condition de satisfaire aux 3 autres critères d'accès.

## Modalités d'inscription

- Candidature : contacter l'IFCS d'Angers.
- Pour les candidats n'ayant pas de Master 1, un dossier VAPP doit être déposé au maximum le 11 mai 2020, auprès du Service Commun d'Alternance et de Formation professionnelle (SCAFOP) de l'Université d'Angers.
- Pour information, les dates du Concours d'entrée 2020 du Diplôme cadre de santé de l'IFCS d'Angers sont :
  - Épreuves écrites d'admissibilité : 4 mars 2020
  - Épreuves orales d'admission : 8, 9 et 10 avril 2020
- Dossier d'inscription téléchargeable et conditions d'accès consultables sur le site Internet du CHU d'Angers : [www.chu-angers.fr](http://www.chu-angers.fr) il doit être reçu par l'IFCS entre le 2 janvier et le 15 février 2020.

## Public cible

Professionnels de santé souhaitant relever les défis actuels du management dans une structure sanitaire et sociale :

- Filière «Infirmiers»
- Filière «Médico-technique»
- Filière «Rééducation»

## Droits de scolarité

Consulter l'IFCS Angers : [ifcs@chu-angers.fr](mailto:ifcs@chu-angers.fr)

## Infos pratiques

---

## Contacts

### Contact administratif

#### IFCS

✉ ifcs@chu-angers.fr

#### Yamina Gouel

✉ yamina.gouel@univ-angers.fr

#### Coresponsable M2 MAE Santé

✉ caroline.marie-jeanne@univ-angers.fr

### Contact administratif

#### Sylvie Lailier

☎ 02.44.68.86.98

✉ sylvie.lailier@univ-angers.fr

## Lieu(x)

📍 Angers